SASU AB TRANSPORT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 500 Euros

Siège social :42 RUE DES 11 ARPENTS, 77230 SAINT-MARD

904557691 RCS de Bobigny

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU **31-12-2025**

L'an deux mille vingt-cinq , Le trente-et-un , décembre
A Dix heures cinq minutes .

Monsieur ABDERRAHIM BASSAID, demeurant à **42 RUE DES 11 ARPENTS, 77230 SAINT-MARD** , Associé unique de la Société AB TRANSPORTS.

En qualité de Président de la Société, Monsieur ABDERRAHIM BASSAID, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (contenant le bilan, le compte de résultat et les annexes) de l'exercice clos le 31-12-2025 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

L'associé unique est appelé à prendre les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président ,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31-12-2025** et quitus au Président ,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation du non rémunération du président,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2025 , approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, les dits comptes se soldant par un bénéfice de **39 998 €("trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros")**

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **39 998 €("trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros")** en report à nouveau :

L'associé unique prend acte de l'absence de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION - Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31-12-2025

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31-12-2025 .

AB

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'assemblée approuve le non- rémunération du président de la SASU durant les deux (2) dernières années et elle approuve aussi qu'il ne perçoive pas de rémunération durant l'année 2025.

CINQUIEME DECISION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'associé unique, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Président et Associé unique

le 31/08/25
CERTIFIÉ CONFORME
BASSAID ABDERRAHIM

AB

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS AB TRANSPORT — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2025

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services*		217		218	105 948	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	2 944	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	108 892	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	14 568	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier :)					242	45 733	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	819	244	1 334	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant)			380		252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	1 301	
	Dotations aux dépréciations					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	619	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	63 555	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	45 337	
	Produits financiers (III)			280	46	Charges financières (V)	294	635
	Produits exceptionnels (IV)						290	3 121
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	7 872
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)							310	39 998

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 : 312 — 39 998 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	8 491	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	

Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
			JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers — Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Dont divers — Déduction excépt. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	352	48 489	354
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits — Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	370	48 489	372

© Sage

AB

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS AB TRANSPORT — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 42 RUE DES ONZE ARPENTS 77230 SAINT-MARD

SIREN : 904557691

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	140 000	016	140 000
	Immobilisations corporelles *	028	2 732	030 1 504	1 228
	Immobilisations financières * (1)	040	20 540	042	20 540
	Total I (5)	044	163 272	048 1 504	161 768
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres* (3)	072	6 519	074	6 519
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	49 084	086	49 084
	Total II	096	55 603	098	55 603
	Total général (I + II)	110	218 875	112 1 504	217 371

PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	94 518
	Résultat de l'exercice	136	39 998
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	135 015
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	52 346
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	25 801
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)	172	4 208
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	82 355
	Total général (I + II + III)	180	217 371

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

CERTIFIÉ CONFORME

AB